

P.4
Insémination
par l'éleveur

P.10
Filière
viande bovine

P.20
Cybersécurité
des exploitations

P.33
Biocarburant
à la ferme



P.12 DOSSIER

L'alimentation dans nos territoires

UNE OPPORTUNITÉ ÉCONOMIQUE À SAISIR



#15 Sommaire



5

P 04 VIE DE LA STATION DE TRÉVAREZ

P 04 EDE : INSÉMINATION PAR L'ÉLEVEUR

P 05 DES CÉRÉALES PANIFIABLES BIO RELOCALISÉES

P 06 AGRITOURISME : S'ADAPTER AUX DEMANDES DES CLIENTS

P 06 LES VALEURS DES FUTURS INSTALLÉS

P 07 LE NOUVEL INDICE FERMAGE

P 07 PARLONS-EN : CULTIVER LA GRATITUDE AU TRAVAIL

P 08 ACCOMPAGNEMENT : BIENVENUE À LA FERME

P 10 LA RARÉFACTION DES BOVINS BRETONS

P 12 DOSSIER : L'ALIMENTATION DANS NOS TERRITOIRES

P 18 CÉRÉALES : IMPLANTATION DE VARIÉTÉS ADAPTÉES

P 20 LA CYBERSÉCURITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

P 22 PÂTURER L'HIVER AVEC UN TROUPEAU BIO EN LACTATION

P 24 RÉSULTATS LAIT 2022 DES SYSTÈMES CONVENTIONNELS

P 26 L'EXOSQUELETTE POUR LA VACCINATION DES PORCELETS

P 27 TRAVAIL : TRANSITION VERS LA VOLIÈRE

P 28 BILAN ANNUEL DE LA PRODUCTION BIO

P 31 LE PHOTOVOLTAÏQUE EST D'ACTUALITÉ

P 32 BILANS DES CONTRÔLES

P 33 PRODUIRE ET UTILISER DU BIOCARBURANT À LA FERME

P 33 L'ASSOCIATION LUPIN BLEU-ORGE DE PRINTEMPS

P 34 LES CHAMBRES D'AGRICULTURE RECRUTENT

P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO



6

Hervé Fabre



17

Lorient Agglo, F. Galivel



Laurent Kerlir
vice-président de la Chambre
d'agriculture de Bretagne

Alimentation : valoriser nos produits bretons !

Le maître mot depuis quelques mois est « souveraineté alimentaire ». Mais comment agir concrètement quand on constate la hausse des importations pour de nombreux produits agricoles ? Comment s'assurer que l'origine des produits soit mise en avant en restauration collective et commerciale avec des produits français et bretons toujours plus présents ? Ceci tout en apportant aux agriculteurs un meilleur retour de la valeur ajoutée.

Dans le dossier de votre mag, découvrez comment les projets alimentaires territoriaux prennent forme et deviennent des opportunités économiques à saisir, par le développement de filières, l'approvisionnement local... Je vous invite à plonger au cœur de ces enjeux passionnants.

Bonne lecture !

L'AGENDA



Plus d'infos sur
chambres-agriculture-bretagne.fr

QUINZAINE DE L'INSTALLATION ET DE LA TRANSMISSION

- LE 21 NOVEMBRE, web-conférences
- DU 23 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE

Rencontres dans toute la Bretagne



JOURNÉE RÉGIONALE AVICOLE : QUOI DE NEUF DANS VOS FILIÈRES ?

- LE 30 NOVEMBRE, au Lycée du Gros Chêne, Pontivy (56)



JOURNÉE RÉGIONALE PORCINE : ÊTRE ÉLEVEUR DEMAIN

- LE 5 DÉCEMBRE, au Lycée du Gros Chêne, Pontivy (56)



le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES
le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : André Sergent

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Karen Courtes, Charles David, Émilie Dumerat, Denis Follet, Fanny Hanser, Gabrielle Joly, Régis Le Carlier, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Claire Vétélé et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Marion Dutrannois, Anne Estebanez, Céline Jubault, Estelle Perotteau, Élodie Robert, Vicky Roland et Isabelle Simon

Conception : Chambres d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision.

Impression Couverture : Publitrégor Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Impram Cavan (22)

Cahier Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées.

Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/D11/001 est porteur de l'écolabel européen.

Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502

ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)



Vie des Stations

Cet hiver à Trévarez

LA MONOTRAITE LE WEEK-END

Réduire la fréquence de traite le week-end a un impact important sur le temps de travail.

Le dispositif expérimental conventionnel de la ferme de Trévarez est orienté vers la recherche d'une empreinte carbone réduite. À l'intérieur de ce dispositif, des essais analytiques sont menés l'hiver. Rendre attractif le métier de producteur de lait est essentiel pour favoriser le renouvellement par des générations qui aspirent à un allègement de la charge de travail le week-end. Cela permet

À Trévarez, l'échantillonnage du lait de chaque vache est bi-hebdomadaire.



d'organiser sa vie à l'image des autres professions.

SAMEDI ET DIMANCHE, TRAIRE UNE SEULE FOIS

L'objectif de l'essai mis en place cet hiver est de mesurer l'incidence de la monotraite deux jours consécutifs sur la production et la qualité du lait. Ceci permet le calcul de l'incidence économique. Pour assurer

la continuité avec le rythme de travail de la semaine, le choix expérimental porte sur le maintien de la traite du matin à son horaire habituel. Pour chaque jour de monotraite, l'intervalle entre deux traites sera donc de 24 heures. Rendez-vous au printemps pour les premiers résultats.

Pascal Le Coeur

pascal.lecoeur@bretagne.chambagri.fr



La puce à l'oreille

Insémination par l'éleveur

LES RÈGLES DU JEU

En Bretagne, 1 658 éleveurs réalisent eux-mêmes les inséminations bovines. Cette pratique est encadrée par l'arrêté du 28 décembre 2006 relatif à la pratique de l'insémination dans le cadre de la monte publique dans les espèces bovine, ovine et caprine, tant pour la déclaration préalable que pour la pratique quotidienne.

Tout éleveur souhaitant inséminer les femelles de son troupeau doit se faire connaître auprès de l'EdE pour attribution d'un numéro d'enregistrement zootechnique permettant l'activité d'insémination intratroupeau de l'espèce concernée ou le dépôt de semence.

L'EdE transmet par ailleurs ces informations au Système d'information génétique (SIG).

Pour assurer la traçabilité de la semence des reproducteurs, la réglementation demande que les éleveurs inséminant au sein de leur troupeau **déclarent les inséminations auprès du SIG dans un délai d'un mois**. Plusieurs possibilités de notification sont proposées: le site bretagne.edeidentification.fr, les logiciels de gestion de troupeau ou encore par formulaire papier adressé à l'EdE, qui effectuera la saisie. La traçabilité des doses passe également par la tenue d'un inventaire des doses de la cuve.



Manuel, Adobe Stock

EdE de Bretagne

Contacts :

<https://tinyurl.com/bzhEdE>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

Groupes Rés'Agri

DANS LE FINISTÈRE, DES CÉRÉALES PANIFIABLES BIO RELOCALISÉES

Un projet de relocalisation de la production de céréales panifiables bio a émergé dans le Finistère à l'initiative d'un meunier boulanger et d'un paysan meunier, avec le soutien de l'association Rés'Agri 29.

Un GIEE émergence a pu voir le jour en 2020, suivi depuis d'un GIEE « Céréales bio panifiables relocalisées » afin de répondre au défi de la qualité du blé meunier bio en Bretagne. Ce collectif regroupe 17 agriculteurs finistériens qui travaillent ainsi à la structuration de filière.

La force de ce groupe réside dans l'engagement des producteurs à donner du sens à leur travail, avancer techniquement et économiquement grâce aux échanges entre pairs et expérimenter tout en étant en accord avec le marché.



Le collectif, un échange gagnant-gagnant

L'intérêt de ce collectif est également de permettre aux agriculteurs de comprendre les enjeux des meuniers et aux meuniers-boulangers de cerner les contraintes pédoclimatiques, économiques et logistiques des agriculteurs. Ce collectif est ouvert à l'accueil de nouveaux membres.

Aurélien Richard

aurelie.richard@bretagne.chambagri.fr



Il a dit

CHRISTIAN LE CŒUR

Membre du GIEE Céréales bio panifiables relocalisées, producteur de bovins viande, blé, sarrasin en vente directe

« J'ai progressé dix fois plus vite dans ce groupe plutôt que seul. Je trouve mon équilibre d'un point de vue technique et économique. Le blé est l'une de mes cultures majoritaires et grâce au groupe, je réponds aux besoins des clients meuniers-boulangers en intégrant des variétés et espèces différentes dans mon système. Ce collectif alimente ma soif d'innovation. Quant à moi, je pense apporter mes compétences logistiques, commerciales et environnementales. C'est un échange gagnant-gagnant. »



POUR EN SAVOIR PLUS

Contactez l'animatrice du groupe GIEE :

Colette Quatrevaux, conseillère en agrobiologie, au 06 88 27 89 92

ou par mail : colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr

Métiers

Agritourisme

S'ADAPTER AUX DEMANDES DES CLIENTS

Les habitudes de consommation évoluent rapidement ; le Covid-19 et les périodes de confinement ont accéléré ce changement. Cette transformation est particulièrement visible dans le domaine de l'agritourisme.

RÉSERVATION EN LIGNE

La réservation en ligne d'hébergements est possible depuis 2000 et s'est développée à la ferme depuis 2012 grâce notamment à des réseaux spécialisés. L'agritourisme a un regain d'intérêt depuis 2020 et des plateformes internet comme Airbnb en bénéficient. Aujourd'hui, alors que la majorité des réservations se font entre 21 h et minuit, la réservation en ligne devient incontournable. Depuis 2022, cette évolution touche également les activités hors hébergements : loisirs, visites, restauration à la ferme. Par exemple, le moteur de

recherche Google propose un service de réservation en ligne gratuit.

DES SOLUTIONS ADAPTÉES

Vos clients sont à la recherche de facilité dans la réservation et des solutions adaptées à votre structure sont proposées par de nombreux prestataires : Bienvenue à la ferme, Elloha, Google... L'équipe Circuits-courts Agritourisme des Chambres d'agriculture de Bretagne peut vous aider à faire le point sur vos modes de commercialisation.

Mickaël Tremel

mickael.tremel@bretagne.chambagri.fr



CONTACT

L'équipe Circuits-courts
Agritourisme: 02 96 79 22 25



HerveFabrePhotos

Qualité du travail, famille, liberté et revenu

LES VALEURS DES FUTURS INSTALLÉS DU FINISTÈRE

Entre 2018 et 2022, dans le cadre du parcours à l'installation, les porteurs de projet ont exprimé les valeurs auxquelles ils sont attachés et qu'ils souhaitent vivre dans le cadre de leur future activité. Ces valeurs peuvent évoluer. Il est important de garder une cohérence entre les valeurs et la stratégie de l'entreprise.

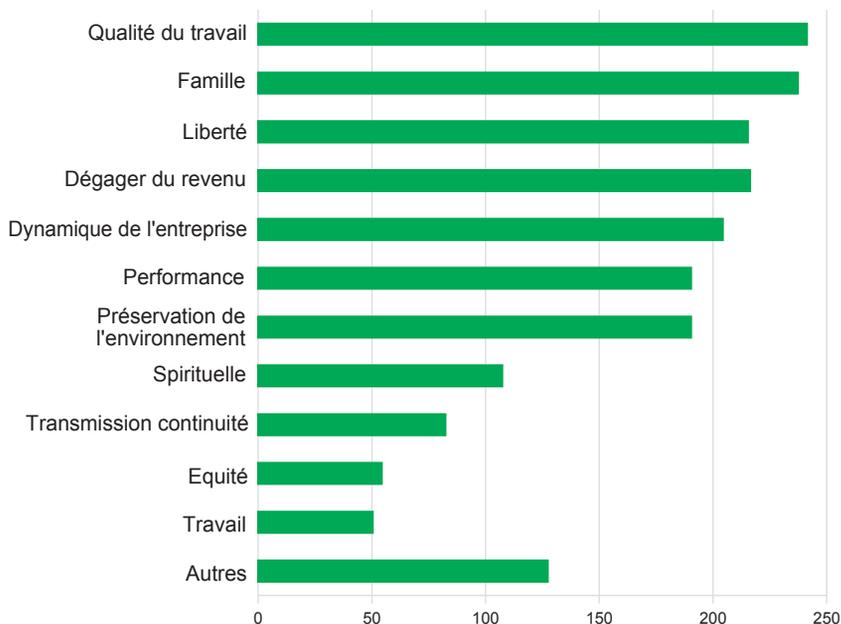
Agnès Jouin

avec l'appui de Tyfenn Ogel, stagiaire, Institut Agro Rennes-Angers
agnes.jouin@bretagne.chambagri.fr



S'INSTALLER

www.jemelanceenagriculture.com



Fermages 2023

LE NOUVEL INDICE EST PARU

L'indice de l'année 2023 a été fixé à **116,46** par un arrêté ministériel en date du 18 juillet 2023, soit une hausse de **+5,63 %** par rapport à l'année précédente (indice 2022 : 110,26).

Cet indice est évalué à partir du revenu brut d'entreprise agricole national pour 60 % et du produit intérieur brut pour 40 %. Il permet l'actualisation annuelle des fermages.

L'application de l'indice est différente selon le département des terres louées.

Dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan, le nouvel indice va s'appliquer aux fermages dont la date d'échéance annuelle intervient du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

Dans le Finistère, il s'appliquera aux échéances annuelles de fermage du 29 septembre 2023 au 28 septembre 2024.

En Ille-et-Vilaine, ce nouvel indice 2023 s'appliquera aux fermages dont la date



Maximilien T'Scharner, Unsplash

d'échéance annuelle interviendra du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024.

Rappelons que pour les échéances annuelles antérieures au 1^{er} octobre 2023 — par exemple, le 29 septembre 2023 —, l'indice de fermage applicable en Ille-et-Vilaine est de 110,26 soit +3,55 % par rapport à l'année précédente.

Véronique Hamon

veronique.hamon@bretagne.chambagri.fr



CONTACTS

• OUEST CÔTES-D'ARMOR:
0296792202, veronique.hamon@bretagne.chambagri.fr

• EST CÔTES-D'ARMOR
ET ILLE-ET-VILAINE:
0223482802, gwenola.lesne@bretagne.chambagri.fr

• MORBIHAN:
0297230355, magali.broustal@bretagne.chambagri.fr

Parlons-en

CULTIVER LA GRATITUDE AU TRAVAIL

Anne est stressée par le travail et la conjoncture. Elle reproche à son frère Luc d'être un naïf optimiste, de fuir la réalité. Par exemple, il a remercié leur salarié Léo qui s'était occupé d'une vache malade. Anne lui a dit: « C'est normal, il est payé pour ça, c'est son travail! » En fait, Luc expérimente la gratitude, en changeant son regard sur les situations, en relevant le positif de ce qu'il vit et en exprimant sa reconnaissance.

LES BIENFAITS DE LA GRATITUDE

Ce « Merci pour ce travail bien fait » va permettre à Luc de faire grandir son empathie, son enthousiasme, et à Léo de se sentir valorisé, encouragé. Les relations entre les personnes sont transformées, la motivation dynamisée et les performances de l'entreprise améliorées.

La gratitude permet non pas de voir la vie du bon côté mais de voir le bon côté de la vie. C'est une réelle transformation de notre état d'esprit. Selon les études, elle favorise un meilleur sommeil, diminue le stress et l'agressivité, et participe à la bonne santé émotionnelle de ceux qui la pratiquent. Que du positif!

Caroline Denechau

caroline.denechau@bretagne.chambagri.fr

Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.



Yura Yarema, Adobe.stock



PETIT DÉFI

Relever pendant un mois, chaque jour trois choses positives qui vous sont arrivées, et voyez ce que ça change en vous.



Marine Bougeard, sur le marché de Trouzillit.

Les atouts de Bienvenue à la ferme

« UN ACCÉLÉRATEUR DE MA VISIBILITÉ »

Depuis 2021, Marine Bougeard produit, transforme et commercialise le blé de sa ferme. Pour développer ses ventes et sa visibilité, elle s'est appuyée sur le réseau Bienvenue à la ferme.

Au cœur de la vallée des moulins, le Grenier Miloe est installé sur la commune de Plouvien dans le Finistère. Ici pas de roue à eau, mais un moulin à meule de pierre. Le blé tendre est moulu au fil des besoins pour garantir la fraîcheur des produits: pâtes alimentaires, farines, préparations culinaires salées et sucrées. Cette transformation est unique dans le secteur. Pourtant, les questions de Marine Bougeard sont proches de celles des autres producteurs en vente directe.

L'OPPORTUNITÉ DES MARCHÉS

« J'ai été habituée à travailler en équipe dans mes précédents emplois. Je trouvais important d'intégrer un réseau qui permet d'avoir des échanges avec des producteurs et de répondre à des interrogations sur la vente en circuits courts ou sur la réglementation. J'ai découvert le réseau Bienvenue à la ferme à l'occasion d'un marché fermier. Depuis le début, je

Une expérience sécurisée de l'accueil à la ferme

participe tous les ans aux marchés de Trouzillit, à Tréglonou. C'est un bon moyen pour aller directement à la rencontre des consommateurs. Je leur fais découvrir mes produits, j'entretiens la relation avec eux. »

Les marchés à la ferme réunissent des producteurs locaux, tous engagés dans une charte de bonnes pratiques. Les consommateurs le savent et apprécient d'aller faire leurs achats à la ferme. « La communication sur ces marchés oriente

les visiteurs, qui viennent dans le but de rencontrer des producteurs. Il y a une bonne correspondance entre l'offre et la demande. »

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SA COMMUNICATION

« J'ai souhaité organiser des ateliers pour les enfants et des visites de la ferme. Être relayée par le réseau permet de bénéficier de sa communauté, notamment sur les réseaux sociaux où Bienvenue à la ferme a été accélérateur de ma visibilité. Tout cela s'est fait avec l'appui de ma conseillère. J'ai également pu bénéficier des conseils et retours d'expériences des autres producteurs. Je me suis lancée dans l'expérience de l'accueil à la ferme rassurée et sécurisée. »

Propos recueillis par Audrey Thomas

audrey.thomas@bretagne.chambagri.fr



Parole d'experte

Audrey Thomas

Conseillère circuits-courts et agritourisme
Animatrice du réseau Bienvenue à la ferme

« L'adhésion à Bienvenue à la ferme est ouverte à toutes les fermes en circuits courts ou avec une activité d'accueil. Je les accompagne de la première visite jusqu'à l'agrément et la mise en place des supports de communication. Par la suite, je suis à leurs côtés pour les épauler. Pour être agréée, la ferme s'engage à commercialiser des produits fermiers ou à assurer de l'accueil sur sa ferme. Une fois adhérente, elle bénéficie d'une visibilité sur le site Internet de Bienvenue à la ferme, sur les réseaux sociaux et sur la carte régionale diffusée dans les offices de tourisme. J'assure aussi un soutien pour l'organisation des portes ouvertes.

Nous proposons également des partenariats avec des conditions avantageuses pour les adhérents, pour de l'emballage, du transport, des équipements. En Bretagne, le réseau est organisé en association, avec des rencontres entre adhérents, des actions collectives ou la création d'outils utiles, pour se faire connaître ou animer des visites. Cette année, les adhérents auront un stand partagé à Rest'Hôtel à Rennes et au Salon International de Paris.

Nous essayons aussi de trouver de nouveaux débouchés pour les adhérents, notamment avec des marchés de producteurs organisés en lien avec des communes. Cette démarche s'inscrit maintenant dans un cadre national que sont les Marchés de Producteurs de Pays. »



LES SITES DE « BIENVENUE À LA FERME »



www.bretagnealaferme.com

www.marches-producteurs.com

Découvrez le Grenier Miloe,
l'entreprise de
Marine Bougeard



CIRCUITS COURTS ET AGRITOURISME

• Prestation de conseils en circuits courts : innovation produit, aménagement de magasin, création d'un emballage ou d'un atelier de transformation à la ferme...

<https://tinyurl.com/agritourisme>

• Adhérer à Bienvenue à la ferme

<https://tinyurl.com/BAF-agri>



VOS FORMATIONS La sélection du mois

22 - Biosécurité en élevage de porcs, maîtrise du risque PPA

Se former à la gestion du plan de biosécurité, aux bonnes pratiques d'hygiène, pour répondre aux obligations de l'arrêté sur la prévention de la peste porcine et des autres dangers.

Plérin, 10 novembre 2023

Camille Gérard, 02 96 79 21 87

camille.duchesne@bretagne.chambagri.fr

29 - Trouver un repreneur

« Je souhaite mettre en place une relation gagnante cédant - repreneur. »

Châteaulin, 19 décembre 2023

Anthony Froger, 02 98 88 97 60

carine.salou@bretagne.chambagri.fr

35 - Garantir la satisfaction du client : un enjeu pour faire progresser ses ventes

Vous souhaitez développer vos ventes. Comment vos clients vivent-ils leur parcours d'achat ?

Rennes, 30 janvier 2024

Véronique Blier, 02 96 79 22 25

nathalie.beuve@bretagne.chambagri.fr

56 - Interpréter ses analyses de terre et raisonner sa fertilisation phospho-potassique

Cette formation vous permettra de faire le point sur le chaulage, la fertilisation phospho-potassique et sur l'activité biologique du sol indissociable de la fertilité du sol.

Pontivy, 1^{er} décembre 2023

Céline Bruzeau, 02 97 28 31 30

estelle.jouanny@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics
TOUTES LES FORMATIONS
pour vous et vos salariés
sur notre site web :

www.formation-agriculteurs.com

La filière viande bovine

LA RARÉFACTION DES BOVINS BRETONS ATTISE LES CONVOITISES



Des acteurs de l'aval ont été enquêtés à l'automne 2022 afin de répondre à la question : quelle production de viande bovine demain en Bretagne ? L'avenir du cheptel allaitant breton a plus spécifiquement été abordé.

Les abattoirs bretons sont inquiets quant à leurs futurs approvisionnements en bovins. C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par les Chambres d'agriculture de Bretagne.

Le contexte du marché de la viande bovine a radicalement changé ces deux ou trois dernières années. La question des débouchés des animaux allaitants se posait encore récemment alors que la consommation française de viande baissait et que le haché se développe continuellement. La décapitalisation bovine française, entamée il y a quelques années, change la donne en conduisant à une raréfaction de l'offre.

Produire
de la viande
en Bretagne
est un besoin
des marchés

La production bretonne de viande bovine commence ainsi à décliner : -6 % en 2022. Ce niveau va continuer à baisser ces prochaines années, plus rapidement que la consommation, d'après les acteurs du secteur. Les abatteurs sont d'ores et déjà conscients que l'approvisionnement de leurs outils est leur priorité numéro 1. La viande issue du troupeau allaitant breton, même si elle ne représente

qu'une faible part de la production régionale, ne trouvera donc pas de problème de débouchés ces prochaines années. D'après les personnes enquêtées, le cheptel allaitant breton va continuer de se contracter mais sera très recherché, surtout si le cheptel laitier connaît la même évolution.

LES PISTES POUR ATTÉNUER LE DÉCLIN

Pour faire face à ce déclin, les abatteurs lancent des démarches proactives afin d'encourager la production de viande en Bretagne. Certains comptent sur la reconversion d'éleveurs laitiers dans la production de bovins allaitants. Une autre piste consiste à faire venir des animaux d'autres régions françaises pour les engraisser en Bretagne. Une autre source, potentielle, serait de pouvoir élever plus de bovins qui sont exportés vivants à l'étranger. La demande en bovins allaitants est donc bien présente mais le manque d'attrait pour cette production fait que sa contraction devrait perdurer.

DES OPPORTUNITÉS POUR LA VIANDE BOVINE

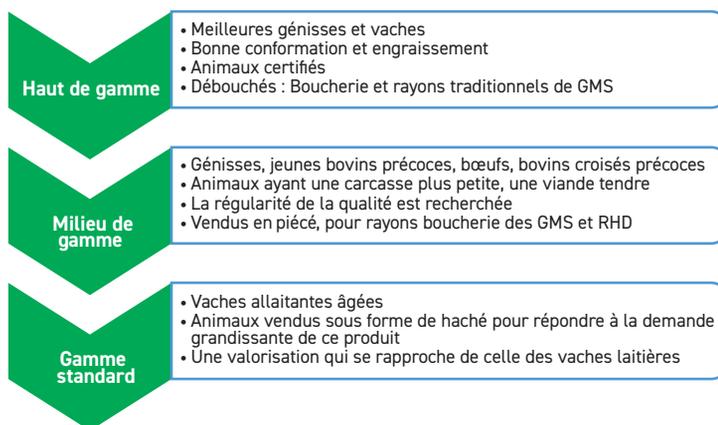
Cette étude fait ressortir que le contexte économique est favorable à la production de viande bovine du fait de la décapitalisation. Ce qui ne signifie pas pour autant que l'élevage allaitant va rebondir car des éléments structurels lourds pèsent sur cette production : l'âge des éleveurs, la concurrence des autres productions (végétales incluses), la sociologie des jeunes installés.

Néanmoins, des opportunités de meilleures valorisations et de sécurisation des marges s'ouvrent, ainsi que le développement de débouchés français, régionaux et locaux. Produire de la viande en Bretagne est un besoin des marchés. Le troupeau allaitant peut y prendre sa part, au côté d'autres schémas qui se mettent en place tels que l'engraissement de bovins croisés issus du troupeau laitier.

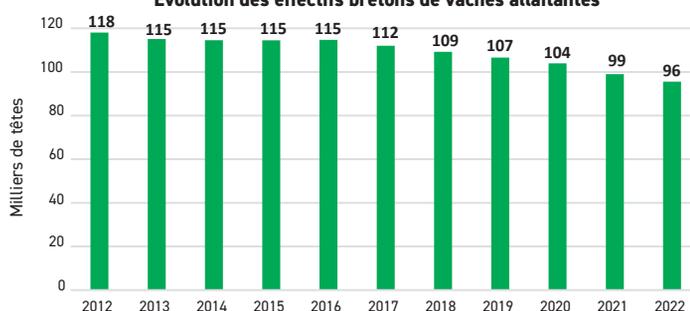
Arnaud Haye

arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr

Schéma des débouchés des femelles



Évolution des effectifs bretons de vaches allaitantes



Source : Infocentre des EdE du Grand Ouest

DU LOCAL AVANT TOUT

Malgré le développement de la consommation de viande transformée, les bovins allaitants sont vendus de préférence en piécé car c'est mieux valorisé. Les mâles sont majoritairement exportés alors que les femelles sont destinées au marché national. Selon le type d'animaux, les abatteurs expliquent que les débouchés diffèrent [schéma].

La première attente de leurs clients et des consommateurs est l'origine des animaux. La plupart des personnes interrogées constatent que le local est très en vogue. Cette demande des clients et des consommateurs arrive en tête par ordre de priorité, devant toutes

autres considérations (mis à part le prix): signes de qualité, races, etc. Cette demande croissante de la part de bouchers et de Grandes et moyennes surfaces (GMS) pour des bovins élevés localement se fait ressentir aussi en Bretagne. Elle nécessite une adaptation de la part des abatteurs. Ceux-ci ont parfois des difficultés à répondre à ces requêtes sur certaines catégories de bovins spécifiques. Ils rapportent aussi des problèmes de qualité et de régularité. Cette évolution vers une demande de viande locale allant crescendo, les abattoirs s'organisent graduellement pour y répondre.

RESTEZ INFORMÉ

Retrouvez l'actualité économique des filières agricoles bretonnes :

<https://blog-eco-bzh.chambres-agriculture.fr/>

Une opportunité économique à saisir

Projets alimentaires territoriaux, approvisionnement local, structuration de nouvelles filières, logistique de proximité... Le développement des actions et des filières alimentaires dans nos territoires peut prendre de multiples formes où producteur, transformateur, collectivité peuvent s'impliquer.



© Lamig, Unsplash



© Ashley Light, Unsplash



© Juliana Souza, Unsplash

Pilote du dossier : Isabelle Goré Chapel

Le saviez-vous ?

72 % des Bretons concernés par un Projet alimentaire territorial

Aujourd'hui, les deux tiers de la population française sont concernés par un Projet alimentaire de territoire (PAT). En Bretagne, il y a 29 PAT reconnus, 6 en réflexion, soit 72 % de la population concernée.

Créé en 2014, par la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, l'objectif du PAT est de valoriser et d'encourager le développement de l'agriculture dans sa diversité. Il doit être réalisé de manière concertée avec l'ensemble des acteurs du territoire concerné : les collectivités, les entreprises agricoles (en filières longues ou courtes) et agroalimentaires, les consommateurs, les entreprises de transformation, de distribution et de commercialisation. Il doit y avoir un lien avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les acteurs de la santé. Il s'agit aussi de soutenir l'activité économique locale et de développer de nouveaux débouchés et filières.

VERS UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Porté par les collectivités, un PAT est une démarche de terrain. Il démarre toujours par un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation du territoire. Un état des lieux est réalisé s'appuyant sur la production agricole et alimentaire locale, les besoins alimentaires des habitants et des atouts et contraintes socio-économiques et environnementales de ce territoire. Lors



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Il est important pour les producteurs d'être présents lors d'un diagnostic de territoire.

de ce diagnostic, des rencontres sont organisées avec l'ensemble des acteurs du territoire, dont les producteurs. Il est donc important d'y participer car cela aboutit à la mise en place d'une stratégie alimentaire territoriale.

Des actions sont ensuite proposées sur des thèmes différents, dont l'approvisionnement de la restauration collective en produits sains et de qualité en lien avec la loi Égalim.

Isabelle Goré Chapel

isabelle.gorechapel@bretagne.chambagri.fr



Produire pour les assiettes de mon territoire

Le restaurant scolaire et ses problématiques

En tant que personne, enfant comme adulte, nous aimons que notre repas soit bon, équilibré et avec des ingrédients de qualité et locaux. C'est le défi quotidien des responsables de cuisine.

Le restaurant scolaire de Pluvigner (Morbihan).



Les territoires sont différents dans leur offre de produits ou acteurs présents : agriculteurs et transformateurs. L'approvisionnement local, c'est avant tout savoir s'adapter, du côté de la cuisine – menu, flexibilité des réceptions, outils de transformation, formations – et de votre production agricole : catalogue et calendrier établi, conditionnement adapté, livraison anticipée.

La loi Égalim favorise un approvisionnement de produits sous signes de qualité et notamment bio. De plus, certaines collectivités se positionnent en faveur d'un approvisionnement plus local et souhaitent accompagner leur restaurant scolaire dans ce sens.

Une assiette locale, c'est un ensemble de savoir-faire, de la production jusqu'au service, qui soulève de nombreuses questions. *In fine*, tout cela contribue à dynamiser nos territoires.

UN TEST À PLUVIGNER

Une expérimentation de livraison de légumes frais est en cours avec des

producteurs et le cuisinier du restaurant scolaire de Pluvigner pour motiver, pérenniser ce mode d'achat et d'en relever les freins. Les producteurs locaux du Morbihan peuvent s'associer à ce test portant sur ce mode de vente.

Perrine Desaint

perrine.desaint@bretagne.chambagri.fr



DANS LE MORBIHAN

Une expérimentation de livraison de légumes frais est en cours. Producteurs locaux, contactez-nous si vous souhaitez tester ce mode de vente.

Contact : sidonie.dozoul@bretagne.chambagri.fr , 07 83 63 86 45



Il a dit

Vincent Kergal,

responsable du restaurant scolaire de Pluvigner

« Je suis arrivé à la cuisine centrale comme chef cuisinier au début de cette étude. J'ai tout de suite adhéré. Que j'aie des tomates ou des courgettes, l'objectif avant tout est de nourrir les enfants avec de bons produits, de plus de proximité. Par ce projet, je pense que tout le monde doit s'y retrouver, producteurs comme cuisiniers, sur la qualité, le goût, le prix. »



Il a dit

Thomas de Franqueville,

maraîcher du collectif Filière légumes bio 56

« On commence à avoir du volume, on se penche sur le débouché de la restauration collective, pour valoriser le bio dans le cadre de la loi Égalim et pour bien s'implanter sur le territoire. Il est important de diversifier les débouchés pour sécuriser ses ventes directes. »



**MIEUX MANGER
DE LA CRÈCHE
À L'EHPAD**

ma-cantine.agriculture.gouv.fr



Les producteurs du Centre-Bretagne à l'occasion des concertations.

Richard David

Jouer la complémentarité

Le Projet alimentaire du Centre-Bretagne

La riche production agricole locale du Centre-Bretagne est en mesure de répondre aux besoins des cuisiniers, que ce soit en filière courte ou longue.

Le Projet alimentaire du Centre-Bretagne a été engagé en 2020 en partenariat avec les Chambres d'agriculture, impliquant cinq Communautés de Communes: Baud, Centre Morbihan, Loudéac, Oust à Brocéliande et Pontivy. L'un des enjeux est de recréer du lien entre les habitants et les filières alimentaires de qualité du territoire, créatrices d'emplois et de développement durable. Ce PAT répond aussi au désir croissant de consommer local. La loi Égalim impulse la dynamique des approvisionnements sous signe de qualité sans oublier la possibilité d'achat local laissé libre aux collectivités.

Dans ce cadre, des rencontres sont organisées entre les cuisiniers, les producteurs et les filières alimentaires locales, soutenues par un comité de l'alimentation. Les réseaux de producteurs et les filières agroalimentaires s'organisent également pour fournir vos produits répondant aux attentes, en direct.

Pour encourager l'approvisionnement de proximité, des formations sont réalisées sur l'éducation au goût pour le personnel encadrant les enfants lors des pauses

méridiennes.

Enfin, le PAT du Centre-Bretagne incarne une opportunité unique de réinventer le lien entre les habitants et les filières alimentaires locales, générant le développement de l'économie du territoire.

Stéphane Soundron

stephane.soundron@bretagne.chambagri.fr



Il a dit

Erwan Le Guill,

conseiller culinaire en restauration collective d'aucy

« Je suis cuisinier de métier, je représente la marque d'aucy et Cocotine auprès de la restauration collective. Notre complémentarité en gamme de légumes – petit pois, haricot vert... – permet une diversité de plats proposés aux convives. Moins de 4 heures : c'est notre engagement entre la récolte des légumes et la transformation en surgelé ou appertisé. Cela nous permet d'accompagner les chefs de cuisine dans la création de leur menu au long de l'année en produits du territoire. Auprès des groupements d'achats scolaires ou hospitaliers, j'apporte mon expertise lors du sourcing pour l'écriture de leur marché. L'acte d'achat en collectivité est très réglementé. »



POUR ALLER PLUS LOIN

Vous souhaitez travailler avec la restauration collective en proposant vos produits ? Ces sites vous permettent une visibilité pour les cuisiniers de la restauration hors domicile :

savourezlabretagne.com

agrilocal29.fr

agrilocal22.com

Mettre en place une logistique de proximité Pour organiser le développement des produits locaux

Lorsqu'on trouve vos yaourts sur les marchés, à la cantine, ou encore à l'épicerie de votre village, c'est qu'une logistique de proximité s'est mise en place, indispensable pour une alimentation locale.

La logistique alimentaire de proximité permet l'organisation et la gestion efficaces des opérations liées au transport, au stockage et à la distribution des produits alimentaires locaux. Elle englobe les flux physiques des produits, mais aussi les flux d'information comme la prise de commande, les bons de livraison, etc. L'objectif principal est de réduire les distances parcourues par les aliments de la ferme à la table, favorisant ainsi la fraîcheur, la qualité, la traçabilité et la durabilité des produits. Les principaux acteurs concernés par la logistique de proximité sont les producteurs en circuits courts pour acheminer leurs produits. Les petites et moyennes entreprises alimentaires du territoire sont aussi concernées et peuvent rencontrer les mêmes problématiques.

EN PRATIQUE

À l'échelle de votre entreprise, la réflexion de la logistique se réfléchit avec la démarche commerciale. Il est important d'établir des « scénarios logistiques », les fameuses tournées, qui permettront d'évaluer le coût



Le mode de livraison doit être cohérent avec le projet de commercialisation.

imputé au transport de vos produits. Lorsque le transport est interne à l'entreprise, des outils comme Logicout permettent d'évaluer ses charges liées à l'acheminement des produits. Mais le transport peut aussi être délégué à un tiers spécialisé pour optimiser son coût. Certains sites proposent des co-livraisons ou co-stockage entre producteurs. Ce mode d'organisation présente l'intérêt d'accéder à de nouvelles zones de livraison et par conséquent il aide à se déployer commercialement. À l'échelle des territoires, des réflexions sont également engagées afin d'étudier des scénarios logistiques apportant de

la performance économique et aussi environnementale.

Julien Ligneau

julien.ligneau@bretagne.chambagri.fr



S'ORGANISER

Logicout est une application web qui permet aux producteurs de calculer les coûts économiques et environnementaux des livraisons à leurs différents clients.

<https://www.logicout.fr/couts/>

Un parcours logistique complet



Une filière locale Breizh positive

La marque Breizh positive a été créée par 45 producteurs de lait du pays de Lorient pour valoriser les produits locaux du territoire et garantir une meilleure rémunération des agriculteurs. Avec l'accompagnement des Chambres d'agriculture de Bretagne, les producteurs du Pays de Lorient ont travaillé avec les collectivités du Pays de Lorient (dans le cadre du PAT), la laiterie Terre de l'Ouest et les grossistes Sovéfrais et Pomona. Cette collaboration a permis la commercialisation en restauration collective d'un lait du Pays de Lorient sous la marque So Breizh et de la création d'une marque propre « Breizh Positive ». Les distributeurs s'engagent sur des volumes annuels, ainsi que sur une rémunération supplémentaire de 2 cts par brique vendue (Pomona), et au financement de journées de remplacement (Sovéfrais). Ainsi, l'Association des producteurs a



Le lait lorientais est valorisé en restauration collective.

Lorient Agglo, F. Galivel

valorisé depuis 2020 plus de 6 millions de litres de lait distribués. Elle permet de valoriser les entreprises du territoire comme la laiterie de Pont-Scorff et elle fournit un lait local à la restauration collective. Et pour demain, l'association a pour ambition de fournir davantage de produits locaux dans les assiettes du Pays de Lorient!

Perrine Desaint

perrine.desaint@bretagne.chambagri.fr

METTRE EN PLACE UNE FILIÈRE

Agriculteurs ou collectivités, dans vos projets de structuration de filières locales autour de l'alimentation, vous pouvez faire appel au savoir-faire et au réseau de l'équipe alimentation des Chambres d'agriculture de Bretagne.

Contact : julien.ligneau@bretagne.chambagri.fr

Légumineuse en alimentation humaine Tous autour de la table !

Les Chambres d'agriculture animent l'association Leggo, Légumineuses à graines Grand Ouest, avec l'ambition que ces cultures deviennent une opportunité de diversification de vos assolements. Elle accompagne les acteurs de quatre régions pour que les graines de pois chiche, lentille, haricot, soja, pois et féverole locales se fassent une place dans les assiettes.

CONSTRUIRE DES FILIÈRES PÉRENNES

Ce collectif travaille pour que la demande en alimentation humaine rencontre une offre autre qu'issue de l'importation.

La concertation des acteurs (production, transformation, valorisation dans l'assiette) sur les enjeux de l'acceptation à produire et du consentement à payer est la condition de réussite à la structuration de filières pérennes. Ainsi, elle met en place des tests grandeur nature de création de filières (le mag N° 5) permettant la prise en compte de la diversité des terroirs, des métiers en présence et des besoins plus locaux. Ces projets sont financés par les collectivités car faisant écho aux PAT.

Julie Rio

Contact : contact@leggo-asso.fr



Betty Subrizi, Unsplash



EN SAVOIR PLUS

www.leggo-asso.fr

Des vidéos à destination des collectivités, pour mieux comprendre les actions de Leggo

youtube.com/@leggo-asso



Implantation des céréales d'hiver

CHOISIR DES VARIÉTÉS ADAPTÉES

Quelle que soit la céréale à semer, le choix de variétés adaptées, la préparation du lit de semences, la période et la densité de semis permettent d'installer la culture dans les meilleures conditions pour le reste du cycle.

Pour le blé, une variété peu sensible aux maladies — note septoriose $\geq 6,5$ et rouille jaune ≥ 7 — et à la verse permet d'économiser de 30 à 60 €/ha par rapport à une variété sensible. Pour le triticale, il est recommandé de vérifier les critères de germination sur pied et de verse pour prévenir les risques en cas de récolte un peu tardive. Concernant l'orge, la tolérance à la Jaunisse Nanisante de l'Orge (JNO) permet d'éviter un insecticide à l'automne.

Des économies à la clé

Mélanger 3 ou 4 variétés de même précocité et au profil agronomique complémentaire permet de limiter les risques face à la pression des maladies, difficile à prévoir, notamment en blé face à la rouille jaune.

AJUSTER LA PROTECTION

Une protection fongicide de base réduit les risques de pertes de plants liées aux maladies : carie, fusariose ou septoriose. Sur orge, le charbon nu est bien contrôlé

QUELLE DENSITÉ AU SEMIS ?

	Blé	Triticale*	Orge 6 rangs	Orge 2 rangs**
Objectif de densité sortie hiver (plants/m ²)	220	190	230	260
Densité de semis en grain/m ² en conditions optimales pour un taux de perte 15 % et une faculté germinative 95 %	270	235	285	320

* Le triticale est pénalisé par des densités élevées (au-delà de 260 gr/m²).

** Pour les orges 2 rangs la principale composante du rendement est le nombre d'épis/m², il faut donc semer plus dense. Les escourgeons peuvent compenser un nombre d'épis/m² plus faible par le nombre de grains/épi.

par Raxil Star (*prothioconazole, tebuconazole, fluopyram*) ou Celest Orge net (*fludioxonil, tebuconazole, cyprodinil*). En cas de piétin-échaudage, le recours à un traitement de semences spécifique, Latitude XL (*silthiofam*), peut être nécessaire. L'allongement de la rotation reste toutefois le meilleur moyen de réduire cette maladie. Une protection insecticide peut être ajoutée pour gérer les taupins et mouches en début de cycle. Toutes les semences traitées doivent impérativement être incorporées au sol, y compris en bout de sillon, pour éviter leur consommation par les oiseaux et mammifères sauvages (Spe5).

UN BON CONTACT SOL-GRAINE

Peu importe le type de préparation — labour, travail simplifié ou semis direct —, l'important est d'assurer un bon contact sol-graine. En cas d'infestation de ray-grass résistants aux herbicides de sortie d'hiver, le labour est toutefois recommandé. Les préparations sur sols humides pénalisent l'enracinement. Il vaut donc mieux attendre d'avoir les bonnes conditions, même si le semis est un peu retardé. Semer entre 2 et 3 cm de profondeur, pas plus !

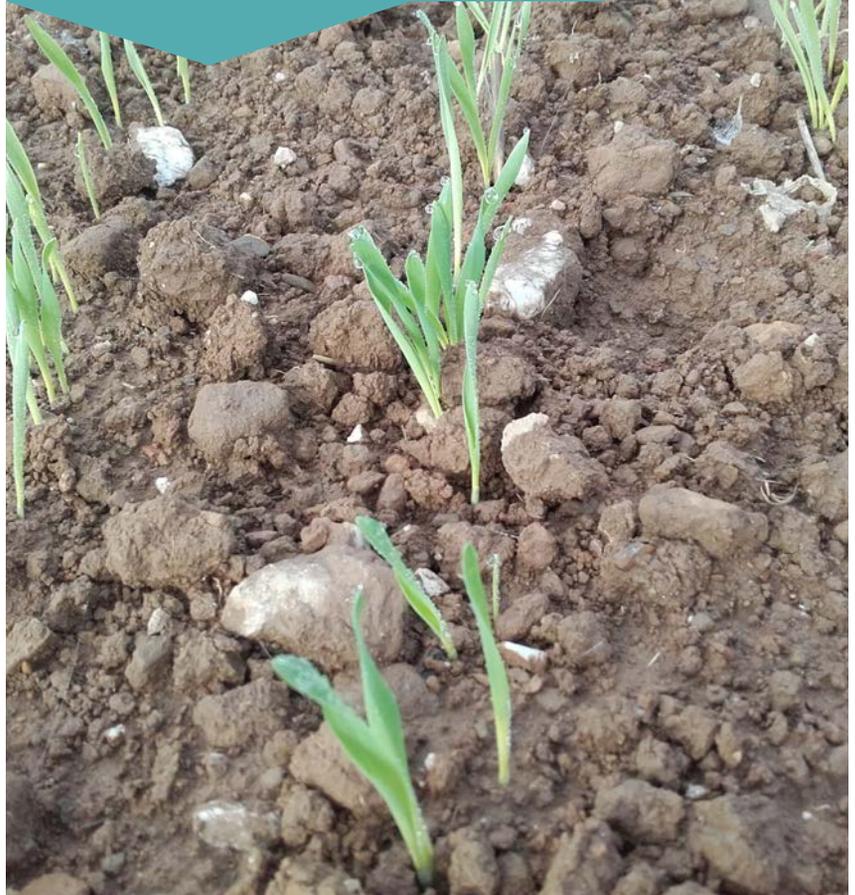
DES SEMIS OPTIMISÉS

En Bretagne, la période idéale de semis des céréales d'hiver va globalement du 20 octobre au 10 novembre. Les semis de novembre permettent souvent de limiter les attaques de pucerons. Attention toutefois à la météo parfois pluvieuse à cette période qui limite les possibilités de semis. Pour des semis tardifs, augmenter la densité de 1 % par jour de retard pour compenser la baisse de tallage [Tableau densités]. Le taux de perte est à ajuster selon les parcelles (présence de cailloux...). Pour un semis dans de bonnes conditions, dans un limon sain, le taux de perte peut être limité à 10 %. Pour un semis en conditions difficiles avec une proportion de cailloux supérieure à 20 %, ce taux de perte monte plutôt à 30 %.

Philippe Lannuzel

philippe.lannuzel@bretagne.chambagri.fr

Il faut laisser des mottes inférieures à 3 cm en surface pour limiter la battance pour les sols sensibles en limon.



SEMENCES FERMÈRES

Il est conseillé de vérifier le taux de germination des semences fermières. Prélevez 200 ou 400 graines pour adapter l'échantillonnage au lot à tester. Puis vous devez faire un semis dans du sable ou sur du papier buvard humide. Il faut ensuite mettre ce semis au froid (4-5 °C) pendant 72 heures, pour lever toute éventuelle

dormance résiduelle. Enfin, vous devez le remettre à température ambiante (20 °C), puis compter les grains germés après une semaine. Pour un lot de semences qui aurait commencé à germer sur pied, il est indispensable de faire cette vérification courant septembre après quelques semaines de stockage. Source Arvalis

POUR RÉGLER LE SEMOIR, TENIR COMPTE DU PMG

Les semences sont souvent vendues en doses de 500 000 grains. Le poids d'une dose varie selon le PMG. Pour connaître le poids d'une dose en kg, il suffit de diviser par 2 le PMG indiqué en g sur l'étiquette. Si vous souhaitez

semes à 250 grains/m², il faudra 5 doses/ha. Si le PMG est de 45 g, une dose pèse 22,5 kg, à 5 doses vous semez 112 kg/ha. Si le PMG est à 50 g, une dose pèse 25 kg et vous semez à 125 kg/ha.



Towfiq Barbhuiya, unsplash

Faire face aux risques

LA CYBERSÉCURITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Alors que les incidents cyber se multiplient, l'agriculture n'est pas une filière épargnée. Comment se prémunir, où trouver de l'aide ?

La cybersécurité donne l'apparence d'une filière très technique, réservée aux initiés et ayant peu à voir avec le monde agricole. Nous vous proposons un regard croisé entre Yves Duchesne, fondateur de la PME Accéis, spécialisée dans l'accompagnement et le conseil en cybersécurité, et Jean-Jacques Déniel, président du GT numérique de la Chambre d'agriculture de Bretagne.

JJD — La cybersécurité est rentrée dans les exploitations à travers les incidents récents subis par des acteurs majeurs de la filière en Bretagne. La conscience du risque est présente mais l'intégration de la cybersécurité dans l'hygiène numérique de l'exploitation reste encore peu

développée.

YD — Lorsque survient un incident cyber, il faut identifier sur qui porte la responsabilité et qui doit gérer la

crise. L'agriculteur ne peut pas être tenu pour responsable et laissé démuni. En fonction de la nature de l'incident, l'équipementier ou le prestataire informatique peuvent être impliqués.



Jean-Jacques Déniel, président du GT Numérique, Chambre d'agriculture de Bretagne



Yves Duchesne, expert en cybersécurité, Société Accéis

LA FILIÈRE AGRICOLE MENACÉE

YD — Les risques pour la filière agricole sont de deux natures. Au niveau de l'agriculteur, le principal risque est celui du ransomware ou d'un virus. Dans le cas du ransomware, l'agriculteur peut voir son poste de travail bloqué avec une demande de rançon exigée pour récupérer l'accès à son ordinateur et accéder à ses machines. L'autre niveau, plus stratégique et géopolitique, correspond à l'enjeu de la souveraineté alimentaire.

JJD — Les enjeux de cybersécurité qui pèsent sur la filière doivent amener la société à considérer l'importance et le rôle vital de l'agriculteur dans cette chaîne.

LES PROTECTIONS FACILES, SANS SURCÔÛT

Le meilleur rempart est une hygiène numérique. Ce qui n'est d'ailleurs pas si éloigné des habitudes sanitaires conduites sur les exploitations. À l'échelle de l'agriculteur, quatre actions peuvent être mises en place assez rapidement et à moindre coût. Séparer les usages: disposer d'un ordinateur dédié au travail et ne pas l'utiliser pour les activités de loisirs ou familiales. Utiliser un gestionnaire de mots de passe, ce qui évite de tout retenir. Ne pas brancher une clé USB d'un équipementier qui aura été connectée dans différentes exploitations au cours de sa tournée. Ce qui implique de sensibiliser les équipementiers et pas uniquement les agriculteurs! Et enfin, effectuer les mises à jour régulièrement, ce qui peut également être le rôle du prestataire informatique.

EN CAS D'INCIDENT CYBER

JJD — La gendarmerie est un interlocuteur naturel pour l'agriculteur.

YD — La cellule cyber de la gendarmerie est en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire. Il s'agit de la première étape indispensable, suivie d'un recours à un expert cyber.

Audrey Collet en collaboration avec Tiphaine Leduc, Bretagne Développement Innovation

audrey.collet@bretagne.chambagri.fr

FERMES NUMÉRIQUES 4^e ÉDITION
DATA - CONNECTIVITE - CYBERSECURITE
CONNECTEZ-VOUS LE 12 DEC. 2023

Numérique agricole : technologies, usages et réglementation de demain

Au programme dès 10h00

- **Data** : des applications pour le quotidien. Comprendre la gestion du consentement et l'évolution des règles européennes.
- **Cybersécurité** : comment protéger les exploitations agricoles ?
- **Connectivité** : évolution des réseaux, quels impacts ? Comment le matériel connecté optimise vos intrants.

RÉSERVEZ VOTRE PLACE POUR L'ÉVÉNEMENT SOIT EN SCANNANT LE QR CODE, SOIT EN VOUS RENDANT SUR LE LIEN CI-DESSUS.

<https://app.imagina.com/fermes-numeriques>

■ ÉVÉNEMENT EN LIGNE ■ GRATUIT ■ INSCRIPTION OBLIGATOIRE

SOUTENU PAR :

Union européenne
Bretagne
AGRETIQ
BRETAGNE DÉVELOPPEMENT INNOVATION
FAIRshare

DES ATTAQUES PLUS FRÉQUENTES

L'agence nationale en charge de la cybersécurité (Anssi) fait le constat depuis 1 an d'une évolution de la menace et des impacts sur la société, et observe l'apparition de nouvelles cibles parmi lesquelles on trouve les exploitations agricoles et les coopératives. Plusieurs d'entre elles en ont fait les frais en Bretagne. L'agriculture est un secteur d'innovation et de développement du numérique. La plupart des exploitations sont connectées: systèmes automatisés pour la traite, l'alimentation, les liens entre tracteurs et consoles... Autant de fonctions qui sont susceptibles d'être fortement

perturbées en cas d'attaque cyber. Les portes d'entrée d'une attaque cyber sont variées: une pièce jointe dans un mail, une clé USB, une prise de commande à distance sont autant de vecteurs potentiels. La cybercriminalité est devenue une activité « rentable » et vise indistinctement. Il ne s'agit pas pour autant de tomber dans la paranoïa. En Bretagne, le site cyberblog.bzh/annuaire/, vous permet de connaître les entreprises proposant des solutions de cybersécurité ainsi qu'un numéro pour faire face à une urgence. Au niveau national, il existe le site : cybermalveillance.gouv.fr/



Le troupeau bio de Trévarez au pâturage cet hiver.



Le troupeau bio de la station expérimentale de Trévarez

PÂTURER L'HIVER AVEC UN TROUPEAU EN LACTATION

L'hiver dernier, le troupeau de 50 vaches croisées bio de Trévarez a été séparé en deux lots pour analyser l'impact du pâturage hivernal sur le volet animal et végétal. Zoom sur les premiers résultats, +2 kg de lait/vache/jour pour le lot pâturant !



En élevage laitier biologique, le principal défi technique et économique est d'assurer l'autonomie alimentaire du troupeau. Le pâturage contribue à l'apport d'une ration équilibrée aux animaux. Il est souvent pratiqué du printemps à l'automne en fonction des conditions climatiques. En hiver, c'est plus compliqué, notamment en bio, le niveau des rations en protéines et en énergie étant limité par la qualité de l'herbe récoltée.

L'essai vise à étudier la réponse d'un troupeau en lactation en agriculture biologique, pâturant des prairies d'associations graminées-légumineuses en période hivernale. Cette conduite peut permettre d'améliorer le niveau azoté



de la ration hivernale grâce à l'herbe pâturée.

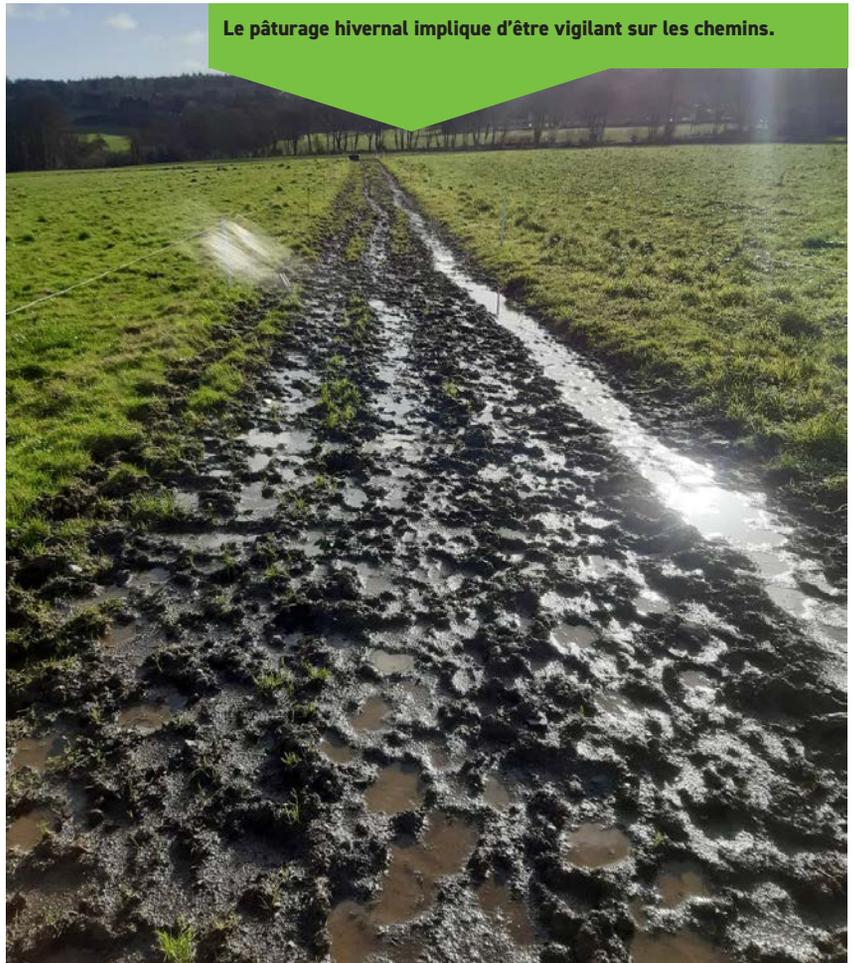
10 JOURS DE GEL

L'essai a concerné cinquante vaches croisées Prim'Holstein × Jersiaise × Normande en traite robotisée dont deux tiers en vêlage printemps et un tiers en vêlage d'automne. Sur une période de huit semaines, du 7 décembre 2022 au 1^{er} février 2023, les animaux ont été séparés en deux lots, avec deux périodes de pré et post-expérimentation de trois semaines, en novembre et février. La saison hivernale 2023 a été très pluvieuse, avec un cumul supérieur à 350 mm d'eau pendant l'essai et froide, avec plus de dix jours de gel, en particulier au mois de décembre. La pousse de l'herbe a donc été faible pendant l'hiver, inférieure à 10 kg MS/jour. Mais ces conditions hivernales n'ont pas freiné le pâturage à Trévarez, bien au contraire. La ration hivernale était composée, pour les deux lots, de 5 kg MS d'ensilage de maïs, d'ensilage d'herbe à volonté (et donc en quantités variables), d'1,5 kg MS d'enrubané de luzerne et de 2,5 kg MS de mélange céréalier (triticale, avoine, pois) distribué au robot de traite. Le lot témoin est resté au sec, avec une ration distribuée à l'auge, soit un hiver 100 % bâtiment. Le lot expérimental, lui, a pâturé en moyenne 3 heures par jour, de 10 h à 13 h, après un passage au robot de traite. Le pâturage tournant a été conduit sur 10 ha avec deux jours par paddock, distribué au fil avant en fonction de la quantité d'herbe disponible au premier tour et une journée par paddock dans le second. Le chargement instantané était de 50 UGB/ha, comme pendant le reste de l'année. L'essai sera reconduit l'hiver prochain avec des conditions météorologiques différentes, pour valider les résultats du point de vue animal et végétal et analyser si le pâturage hivernal peut être une solution face au changement climatique dans nos régions.

Claire Caraës

claire.caraes@bretagne.chambagri.fr

Le pâturage hivernal implique d'être vigilant sur les chemins.



UNE MEILLEURE PRODUCTION LAITIÈRE

Pendant l'essai, les premières tendances de l'hiver dernier ont montré une meilleure production laitière pour le lot pâtureur : +2 kg de lait par vache et par jour, peu d'effet sur les taux TB et TP et aucune incidence sur la fréquence de traite, avec une moyenne de 1,9 cet hiver. L'ingestion a été meilleure pour le lot pâtureur, avec une estimation de 2 kg MS par VL par jour d'herbe pâturée ingérée pendant la durée de l'essai estimé à partir des besoins en PDI et UFL (Inra 2007). L'économie en fourrage pour ce lot est faible, elle est estimée

à 0,9 kg MS/VL d'ensilage d'herbe par jour.

Le temps de séjour court sur les parcelles a permis de ne pas matraquer la prairie et d'obtenir au printemps une situation similaire sur les zones pâturées et non pâturées à partir de mi-mars. Le point de vigilance concerne l'accessibilité des parcelles pendant l'hiver et en particulier la qualité des chemins en évitant l'eau stagnante. Pour le parcellaire, l'idéal serait également une entrée et une sortie de parcelle distinctes pour limiter le piétinement.



POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez les résumés d'études de la station de Trévarez et des fermes expérimentales F@rmXP :

<https://www.farmxp.fr/nos-resumes-detude>

Les différentes stratégies déployées par les producteurs de lait ont permis de tirer profit de l'embellie des prix des produits agricoles de 2022.



Résultats 2022 en système conventionnel

UN REVENU LAITIER EN FORTE PROGRESSION

Dans le contexte économique et climatique mouvementé de 2022, les éleveurs laitiers bretons ont su tirer profit de l'envolée des prix des produits agricoles, rééquilibrant ainsi temps de travail et revenu.

En 2022, les exploitations laitières ont fait face à une forte augmentation des charges, principalement en lien avec la flambée des matières premières et de l'énergie, conséquence du conflit en Ukraine. Dès le printemps 2022, les producteurs de lait voient la facture carburant s'envoler: le prix du GNR atteint 1,90 € début mars 2022 et les besoins sont importants pour la mise en place des cultures et la récolte des fourrages. Dans le même temps, le prix des engrais, dépendant du cours du pétrole, grimpe d'autant plus qu'une

Le revenu
moyen a atteint
l'équivalent
de deux
Smic brut

tension s'installe devant leur disponibilité. Cependant, une grande partie des achats d'engrais a déjà été réalisée dans les exploitations. Au final en 2022, que ce soit pour la production de céréales ou de fourrages (maïs, herbe), les éleveurs laitiers ont assez bien maîtrisé ce poste engrais.

Enfin, la flambée du soja (550 €/t) et des céréales sur l'année 2022 a impacté différemment les exploitations laitières. Un certain nombre d'élevages laitiers ont travaillé avec des correcteurs azotés achetés en contrat qui ont

permis de couvrir les besoins d'une bonne partie de l'année.

PRIX AGRICOLES EN HAUSSE

Ainsi, les différentes stratégies déployées par les producteurs de lait ont permis de tirer profit de l'embellie des prix des produits agricoles. En 2022, les résultats économiques des élevages laitiers progressent, en premier lieu grâce à la forte hausse du prix du lait qui s'établit à 397 € par 1 000 l. De plus, l'amélioration des marges des cultures de vente, et la meilleure valorisation des vaches à la réforme ont aussi contribué à l'amélioration des résultats.

LE REVENU A DOUBLÉ

En 2022, le revenu disponible par exploitant a été multiplié par deux, comparé au bas niveau de la moyenne des années précédentes. Le revenu moyen de l'éleveur laitier breton a atteint l'équivalent de deux Smic brut. Mais ce niveau de revenu est à mettre en lien avec le temps de travail engagé pour l'atteindre. La main-d'œuvre n'est pas toujours suffisante au regard des volumes produits. En effet, la taille du cheptel a augmenté fortement ces dernières années, dans les exploitations laitières. Jusqu'alors, la rentabilité ne permettant pas d'embaucher un salarié ou d'investir, la charge de travail pesant sur les exploitants en place est devenue souvent très importante.

Pour un meilleur équilibre entre rémunération et temps de travail, il sera donc nécessaire que les prix du lait et de la viande se maintiennent à ces niveaux dans les années à venir, d'autant plus dans un contexte d'inflation sur les charges. Des perspectives économiques intéressantes sont en effet essentielles à l'attractivité du métier d'éleveur laitier et au défi du renouvellement de génération dans cette filière.

Céline Favé

celine.fave@bretagne.chambagri.fr

Tous les chiffres cités dans cet article sont tirés de l'étude lait 2022, Cerfrance Bretagne, s'appuyant sur 2 300 données d'exploitations laitières en conventionnel.



Elle a dit

PASCALE VAN BELLEGEM
Cerfrance Bretagne

2023, les premières tendances

« À 463 € par 1 000 litres, le prix du lait, observé dans les clôtures comptables du 1^{er} trimestre 2023, continue sa progression. Comparé à la même période en 2022, il bondit de 88 €/1 000 l, quand le coût alimentaire, principal poste de charge de l'atelier lait, augmente de 29 €/1 000 l. Le prix d'achat des concentrés constitue l'essentiel de cette hausse, en plus des intrants sur les surfaces fourragères. Enfin, les charges de structure progressent aussi, en particulier les charges sociales, l'énergie, et les travaux délégués aux ETA ou Cuma. Pour ces clôtures comptables de début 2023, le bon prix du lait, le niveau élevé des marges céréales 2022, et des cotations favorables en viande bovine, contribuent à la poursuite de l'amélioration des résultats économiques en élevage laitier. Cependant, les marges des grandes cultures vont diminuer pour la récolte 2023, avec un prix des céréales plus faible, et des engrais achetés au prix fort. Les prix du lait et de la viande devront se maintenir pour couvrir des charges en progression et assurer un revenu attractif pour les éleveurs laitiers. »



L'EXPLOITATION LAITIÈRE BRETONNE EN 2022

- SAU : 93 ha
dont 68 ha de SFP
25 ha de cultures de vente ;
- Main-d'œuvre : 1,90 UTH,
dont 0,25 UTH salarié ;
- Production de lait :
630 000 l de lait vendue ;
- Nombre de vaches vendue : 82.

Source : Etude lait 2022 en conventionnel - Cerfrance Bretagne



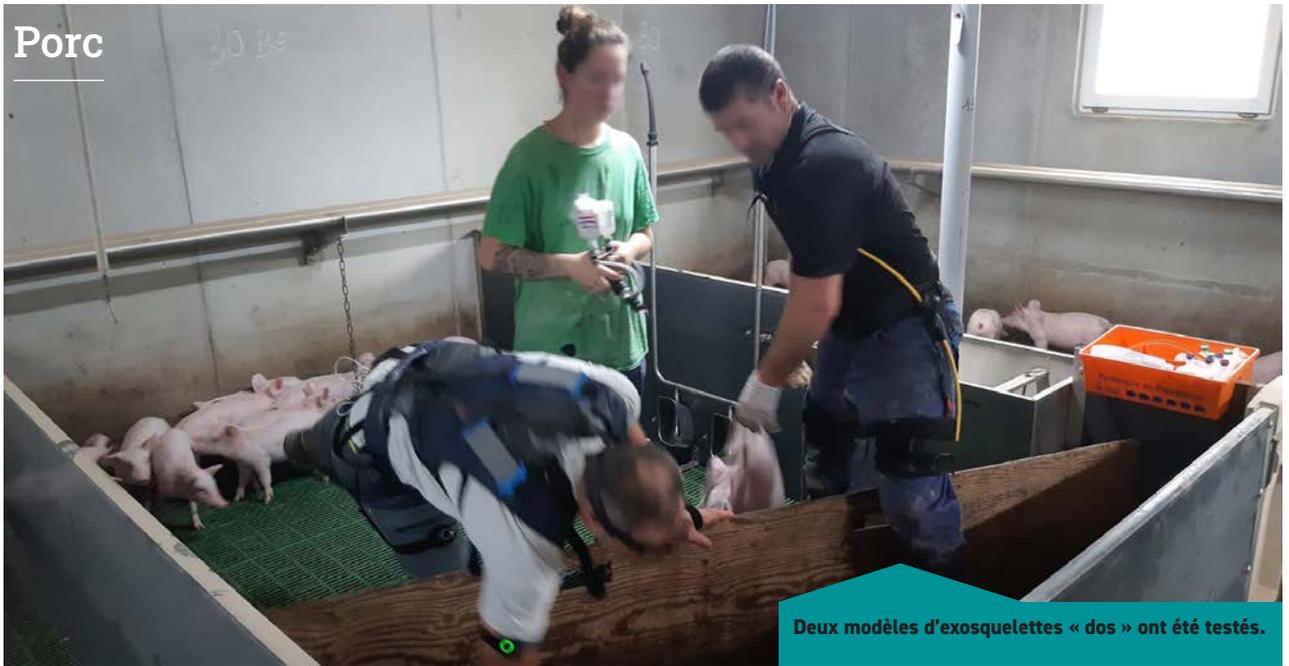
POUR ALLER PLUS LOIN

En formation, une fois par an, les éleveurs membres des groupes lait Chambre d'agriculture de Bretagne sont amenés à prendre du recul sur leurs conduites technico-économiques et à vérifier l'intérêt économique.

Contact : herbivores@bretagne.chambagri.fr

Découvrez le Pack groupes d'échanges pour progresser en collectif :





Vaccination des porcelets

L'EXOSQUELETTE NE SOULAGE PAS LE DOS

Les tests sur deux modèles d'exosquelettes « dos » montrent que ceux-ci ne soulagent pas le dos lors de la vaccination des porcelets.

Porter un exosquelette « dos » lors des vaccinations de porcelets ne réduit pas les efforts musculaires. C'est ce qui ressort d'une étude terrain réalisée par les Chambres d'agriculture de Bretagne, la MSA d'Armorique et AGB Solutions avec deux modèles: le Hapo, d'Ergosanté, et le Liftsuit, d'Auxivo.

Des tests ont été réalisés auprès de huit personnes travaillant en élevage porcin. Ces personnes étaient équipées de capteurs mesurant la position, le rythme cardiaque et l'activité de différents muscles. Les mesures ont été réalisées lors d'exercices standardisés avec quatre personnes, et lors de séances de vaccinations avec huit autres.

UN PAR PERSONNE

Globalement, les exosquelettes « dos » sont relativement faciles à enfiler lorsqu'on a compris comment faire. Par contre, la nécessité de les régler en fonction de sa morphologie impose, en cas d'achat, d'en avoir un par personne. Le temps consacré à re-régler son exosquelette risque, sinon, d'être rédhibitoire.

Privilégier un pont de vaccination

D'autre part, l'essayage est très important pour choisir la bonne taille. En effet, les références de tailles fournies par les fabricants sont relativement approximatives, et elles ne prennent pas en compte les variations de corpulence.

Au niveau des mesures, on constate que l'utilisation des deux exosquelettes augmente le temps de travail d'une vingtaine de pourcents en conditions contrôlées et lors des vaccinations. Les muscles du dos sont soulagés en conditions contrôlées, mais pas lors des vaccinations. Lors de celles-ci, les efforts augmentent au niveau des cuisses, sans bénéfice au niveau du dos. Cette différence s'explique sans doute par le fait que le ramassage au sol des animaux ne se fait pas toujours dans la

même position. L'exosquelette, qui est prévu pour accompagner les mouvements dans un seul plan, n'apporte alors plus d'assistance. Pour réduire la pénibilité lors des vaccinations, il reste préférable, lorsque c'est possible, d'utiliser un pont de vaccination, une fosse, ou un élevateur à porcelets.

Caroline Depoucent

caroline.depoucent@bretagne.chambagri.fr



JOURNÉE RÉGIONALE PORCINE

Être éleveur demain : s'adapter, investir, performer. Le 5 décembre. Lycée du Gros chêne à Pontivy (56). Contact : 06 73 36 26 01, sabrina.canali@bretagne.chambagri.fr

Programme :



Transition vers la volière

S'ADAPTER AUX NOUVELLES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'adaptation à un système de poules pondeuses en volière représente un réel défi pour les éleveurs et salariés. Acquérir de nouvelles compétences et apprivoiser un nouvel environnement, voici les défis à relever.

« Ce n'est pas le même travail en cage qu'en volière », ont répété en écho dix-neuf éleveuses et éleveurs interrogés lors d'une enquête sur leurs conditions de travail. Le temps de travail est jugé plus élevé à l'unanimité. C'est surtout le temps passé pour ramasser les œufs pondus hors nid et la gestion des fientes qui sont pointés du doigt. L'environnement de travail est aussi modifié: plus de poussière, un sol plus glissant et l'omniprésence des animaux auxquels il faut s'habituer, et qu'il faut prendre en compte pour la sécurité des personnes qui y travaillent.

UN CHALLENGE TECHNIQUE

Les personnes interrogées soulignent la nécessité d'acquérir de nouvelles compétences, afin d'éviter des problèmes en élevage. Il faut « une très bonne maîtrise de l'alimentation, de la lumière et de la gestion des fientes » résume l'un des enquêtés. Un autre conseille d'automatiser un maximum, notamment la ventilation et la purge des pipettes. « Même si cela coûte plus cher, c'est indispensable ». Il est également nécessaire de rester vigilant sur certains points qui ont posé problème aux éleveurs enquêtés: les dimensionnements de la bande à œufs et du tapis à fiente, l'intensité lumineuse au niveau des nids et la largeur des couloirs, qui doivent permettre de circuler facilement avec du matériel.

DEVENIR ANIMALIER

L'un des changements majeurs du travail en volière est le rapport à l'animal. L'éleveur est face à des comportements auxquels il n'est pas habitué en élevage



Poules pondeuses en volière.

en cage: la ponte hors nid et le picage. Il faut « apprendre à comprendre le comportement de la poule » et être « plus observateur, plus attentif », affirme l'une des personnes enquêtées. Concernant le choix de la volière, les éleveurs les plus satisfaits ont investi dans des volières avec deux étages maximum. Ce qu'ils préconisent, c'est d'avoir une structure à hauteur d'homme: « Être à la hauteur des poules, cela permet une observation sous différents angles ».

De l'anticipation et une réflexion approfondie en amont semblent être les clefs pour une transition réussie.

Marion Ruch

marion.ruch@bretagne.chambagri.fr



JOURNÉE RÉGIONALE AVICOLE

• **Quoi de neuf dans vos filières?**
Le 30 novembre.
 Lycée du Gros chêne à Pontivy (56).
Gratuit pour les éleveurs.
S'inscrire avant le 15 novembre.
Contact : 07 86 71 02 27,
isabelle.simon@bretagne.chambagri.fr

• **Programme :**





C'est l'heure du bilan pour l'année 2022

LA QUATRIÈME ANNÉE DE « LA BIO AU FIL DES SAISONS » SE TERMINE

Le marché bio a connu en 2022 une baisse de la demande avec des impacts sur l'ensemble des acteurs de la filière. Néanmoins, le nombre de fermes bio continue à progresser en Bretagne et la dynamique des installations en bio est bien présente.

En 2022, selon l'Agence bio, le marché du bio consommé à domicile — 92 % des débouchés — a perdu 600 millions €. La part du bio est de 6 % dans les achats, chiffre bien inférieur à ce que l'on peut observer au Danemark, au Luxembourg, en Autriche, en Suisse ou en Allemagne. D'après Kantar Wordpanel, le taux de pénétration du bio n'a pourtant jamais été aussi élevé, avec 97,9 % des consommateurs ayant acheté au moins une fois un produit bio. Mais les achats sont de plus en plus occasionnels et les consommateurs dépensent de moins en moins à l'acte.

Côté circuits de commercialisation, les magasins bio ont connu la plus forte baisse. A contrario, la vente directe tire son épingle du jeu avec une progression

proche de 4 % ainsi que le e-commerce : +20 % sur certains produits.

10,7 % DE LA SAU FRANÇAISE

Avec 60 000 fermes engagées en 2022, le nombre de fermes bio continue de progresser mais à un rythme inférieur. Représentant 10,7 % de la SAU en 2022, l'objectif français est d'arriver à 18 % en 2027. Malgré la progression des filières végétales, on observe une décélération des conversions et des reculs plus importants pour les grandes cultures (-59 %) et la vigne (-48 %) qui avaient toutes deux maintenu un rythme important de conversion en 2021. Pour les filières animales, les filières bovine et porcine subissent de plein fouet une baisse de la demande. Les plus fortes

progressions se retrouvent en petits ruminants (ovin viande et caprin).

15 % DES FERMES BRETONNES

Au 1^{er} janvier 2023, selon l'Observatoire régional de l'agriculture biologique, 4 070 fermes sont en bio soit presque une ferme bretonne sur 7, avec 328 nouvelles fermes et 189 arrêts. Sur les nouvelles fermes, 68 sont des conversions et 254 des installations qui produisent notamment des légumes et des grandes cultures (6 non renseignées).

#BIORÉFLEX

Pour soutenir le développement et la promotion du bio en France, à l'initiative de l'Agence Bio, la campagne #BioRéflexe est relancée en 2023. En octobre, la Région lance aussi une campagne pour inciter à consommer bio.

Anne Audoin

anne.audoin@bretagne.chambagri.fr

Les grandes cultures font partie des productions en tête dans les nouvelles fermes bio bretonnes.



LES INSTALLATIONS EN BIO EN BRETAGNE

- 40 % des installations aidées.
- 91 reprises de fermes bio.
- 100 conversions lors de l'installation.
- 42 % de femmes (30 % de toutes installations).
- 69 % hors cadre familial (48 % de toutes installations).
- 60 % avec une activité de vente directe.
- 47 ha de SAU moyenne contre 77 pour l'ensemble des installations.



NEWSLETTER « CAP BIO INFOS »

Information web bimestrielle et gratuite: évolutions réglementaires, dispositifs d'aides, résultats d'essai, témoignages et événements. Abonnement sur demande au 02 96 79 21 66.



BERTRAND ET JULIEN RONCERAY
Brielles (35)

Une période calme pour se mettre à jour

« L'été a permis de mettre de l'ordre sur l'exploitation et de terminer nos travaux d'aménagement bâtiment-photovoltaïque. La part du pâturage dans la ration des laitières est montée à 60 % en août. Les dernières pluies avaient permis d'avoir une meilleure pousse de l'herbe. Les prairies étaient bien vertes, mais la production a stagné à 15 l/j/VL. Nous avons également réalisé quelques coupes d'enrubannage sur des prairies de fauche qui se sont poursuivies jusqu'en septembre. »

Stéphane Boulent

stephane.boulent@bretagne.chambagri.fr



**NATACHA VAUGRENARD
ET JEAN-BAPTISTE FAVRY**
Pénestin (56)

Bilan plutôt positif

« Pour nous, le commerce a été bon cet été avec une augmentation du chiffre d'affaires de 3 % en juillet et de 10 % en août. Pourtant, le mauvais temps nous a fait rater nos melons en plein champ. Les cultures d'hiver ont en revanche très bien repris grâce à la pluie régulière. Avant de prendre quelques jours de congés fin septembre, nous avons planté de nombreuses cultures sous tunnel : épinards, salades, chou chinois, fenouil, blettes et semé des carottes pour rattraper quelques ratés de nos semis d'été. »

Jean-Philippe Calmet

jean-philippe.calmet@bretagne.chambagri.fr



**CHRISTIAN
ET GWENAËL KERNEVEZ**
Pleuven (29)

Vers une nouvelle campagne

« Mi-octobre, c'est plus calme. On a pris quelques congés avant les préparatifs de fin d'année pour nos clients. Côté cultures, le sarrasin est récolté. Les semis de céréales sont en préparation comme la récolte du maïs grain. On s'est couvert en céréales et protéagineux. Pour cette campagne, nous avons dû nous approvisionner hors Bretagne. Les lentilles que nous pensions tester cette année sont prévues pour l'an prochain. En décembre, on fera le bilan de notre distributeur de volaille. »

Paul Landrain

paul.landrain@bretagne.chambagri.fr



**JÉRÉMY
POIRIER**
Lauzach (56)
Une année compliquée

« La météo a pénalisé le colza et les céréales. J'ai récolté mes céréales après fauchage et andainage. J'ai bien vendu l'orge de printemps en brassicole avec un bon rendement, mais le blé a été déclassé en fourrager. Les ravageurs m'ont obligé à ressemer plusieurs hectares de maïs. Après petits pois, j'ai semé un maïs précoce, qui a profité des pluies et de la chaleur de l'été. Les prix en bio sont décevants. J'ai semé les couverts et le colza début septembre. Je vais préparer les terres pour les céréales d'hiver dès la récolte du maïs. »

Clarisse Boisselier

clarisse.boisselier@bretagne.chambagri.fr



**YANN
KASTLER**
Rostrenen (22)
Économiser un labour

« Les prairies semées en octobre avec les céréales ont été enrubannées en mai. D'autres ont été semées en février sous les céréales à grains. Toutes ont déjà été pâturées deux fois. Ceci me permet d'économiser un labour, du temps, et produit un fourrage abondant. Les échographies des jeunes génisses sont positives. Depuis le 15 août, j'engraisse les réformes à l'herbe, céréales-pois et maïs grain pour des départs d'octobre à janvier. Il faudra qu'elles soient parties avant le début des vêlages. »

Sarah Bascou

sarah.bascou@bretagne.chambagri.fr

Sur le Web

Le site Internet Capbio s'adresse aux producteurs déjà en agriculture biologique, aux agriculteurs en phase de réflexion et à tous ceux intéressés par les techniques de la bio :



www.capbio-bretagne.com

JOURNÉE SCIENTIFIQUE

RÉDUIRE LES **PRODUITS PHYTOSANITAIRES** DANS LES SYSTÈMES DE CULTURE :
LES CONDITIONS DE RÉUSSITE EN **BRETAGNE**

28.11
2023

Maison
des Associations
de Rennes
de 9h à 17h30

Au programme

- **Résultats d'expérimentation** et retours de terrain sur la reconception de systèmes de culture
- **Démarches** territoriales et de filières
- **Ateliers** pour approfondir des sujets et co-construire la suite

Pour plus d'informations et vous inscrire, contactez :

Catherine Le Saint

06 30 98 12 94 | catherine.lesaint@bretagne.chambagri.fr
www.chambres-agriculture-bretagne.fr



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

©crédit photos : Chambre d'agriculture régionale de Bretagne et Red Zeppelin sur Unsplash | conception CRAB

EN BRETAGNE
nous sommes

FIERS de
vous nourrir



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

Si vous êtes
AGRICULTEURS et BRETONS,
cette **vidéo parle de vous !**

Scanner le QR code
ou rendez-vous
sur notre chaîne
YouTube
« **ChambAgriBzh** »



Les Chambres d'agriculture de Bretagne viennent de créer un film de 4 minutes qui met en lumière le rôle de l'agriculture bretonne pour la souveraineté alimentaire de notre pays.

Fiers de vous nourrir, fiers de nos engagements, fiers de nos innovations et de nos réussites.

Bref : fiers d'être agriculteurs bretons.

Découvrez cette vidéo qui parle de vous, agriculteurs et agricultrices bretons, et diffusez-la sans modération !



Face à la hausse d'électricité...

LE PHOTOVOLTAÏQUE EST D'ACTUALITÉ

Alors que le tarif réglementé d'EDF vient d'augmenter de 10 % au 1^{er} août, des hausses sont encore envisagées au 1^{er} février et 1^{er} août 2024 puis au 1^{er} février 2025, toutes de +17 % environ, si l'État suit les recommandations de la Commission de régulation de l'énergie.

Dans ce contexte haussier, il est fortement recommandé de regarder de près son contrat d'électricité. C'est la première chose à faire pour réaliser des économies. Est-ce que la puissance souscrite et les options tarifaires sont bien adaptées à mes besoins ? Est-ce que je suis en contrat offre de marché ou tarif réglementé ? Quand se termine mon contrat ? Quel est le coût du kWh réel, en incluant les taxes et le Turpe (Tarif utilisation des réseaux) ? Le comparateur du médiateur de l'énergie energie-info.fr/pro/ peut vous aider à trouver des offres. Il est important d'anticiper ces hausses pour ne pas être pris au dépourvu.

L'AUTOCONSOMMATION

L'autoconsommation photovoltaïque reste toujours d'actualité pour toutes

les filières de production. En France, Enedis a relevé une augmentation de 77 % d'autoconsommateurs par rapport à mi-2022. D'autant plus que le prix des modules photovoltaïques est en baisse depuis plus d'un an.

Selon pvxchange.com, chargé de suivre l'évolution du marché de gros, le prix des modules standards, les plus courants ont baissé de 26,7 % depuis le début de l'année. On notera aussi que de nombreux porteurs de projets sont confrontés à des problèmes réglementaires pour agrandir leur centrale et ainsi augmenter la couverture des besoins par l'autoconsommation photovoltaïque.

À SAVOIR

Les propriétaires de centrales en autoconsommation totale avec une convention Enedis Convention autoconsommation sans injection ne peuvent pas ajouter une deuxième centrale en autoconsommation avec vente de surplus. Il faudrait démanteler la première pour en construire une nouvelle.

Il n'est pas non plus possible de passer cette première centrale en autoconsommation et vente de surplus avec un contrat d'achat EDF OA. En revanche, il

est possible de trouver un autre acheteur pour l'achat du surplus d'énergie produit. Par exemple, on peut intégrer une opération d'autoconsommation collective et vendre le surplus à un voisin, à un autre de ses sites, à sa maison d'habitation, à un collègue agriculteur ou à un industriel.

Pierre Fily

pierre.fily@bretagne.chambagri.fr

40

c'est le nombre de centrales solaires construites en Bretagne en 2023

CONTACTS :

• Côtes-d'Armor et Morbihan :
pascal.poudenx@bretagne.chambagri.fr
07 87 88 70 83

• Finistère :
pierre.fily@bretagne.chambagri.fr
06 74 78 39 49

• Ille-et-Vilaine et Côtes-d'Armor :
herve.guillemot@bretagne.chambagri.fr
06 30 69 36 47

Enedis a relevé une augmentation de 77 % d'autoconsommation photovoltaïque par rapport à mi-2022.





Bilan des contrôles

LES PRINCIPAUX POINTS DE VIGILANCE

Chaque année, les DDTM présentent un bilan des contrôles en agriculture. Petit tour d'horizon des points d'attention afin de vous aider à vous positionner...

On note une augmentation du taux de non-conformités, expliqué en partie par le ciblage plus poussé des contrôles. Depuis plusieurs années en Bretagne, deux exploitations sur trois étaient conformes sur la conditionnalité des aides. Aujourd'hui, ce taux est passé sous la barre des 50 %. La synthèse bretonne présentée ici met l'accent sur les non-conformités le plus souvent observées. Bien évidemment, de nombreux points de contrôles sont conformes et ne font pas l'objet de cet article.

FERTILISATION, ICPE, PHYTOSANITAIRES ET BCAA

Ce sont les non-conformités relatives à la fertilisation ressortent des bilans: capa-

cités de stockage insuffisantes, fuites vers le milieu, absence d'équilibre de la fertilisation et insuffisance de protection des cours d'eau, avec par exemple une absence de couverts hivernaux ou de bandes enherbées. Concernant les Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAA), on remarque une augmentation du taux de non-conformité relatif au maintien des haies. Pour rappel, une haie ne peut être enlevée sans l'accord préalable de la DDTM.

Quant aux ICPE, le bilan souligne l'absence de défense incendie et d'attestation de vérification des installations électriques faite par un professionnel. Elle est obligatoire tous les 5 ans voire tous les ans si des salariés ou des stagiaires sont présents sur l'exploitation.

Terminons ce tour d'horizon par les phytosanitaires. Depuis le premier janvier 2021, le contrôle technique des pulvérisateurs doit être fait tous les trois ans. Par ailleurs, le Certiphyto est obligatoire pour celui qui réalise les traitements. Un retraité ne peut pas s'en occuper.

VIGILANCE SUR LES EPI, PPNU, PPC

Les prochains contrôles cibleront plus particulièrement les équipements de protection individuelle (EPI), rendus obligatoires dans la nouvelle conditionnalité PAC. Ils concerneront aussi la gestion des produits phytosanitaires non utilisables, pour lesquels il faut bien indiquer PPNU sur le bidon et les rapporter au point de collecte. Enfin seront contrôlées les règles à respecter sur les périmètres de protection de captage. Il est recommandé de se rapprocher du conseiller Chambre d'agriculture de son secteur.

Anne Courtois

anne.courtois@bretagne.chambagri.fr

CONTACTS :

- Côtes-d'Armor : arnaud.montigny@bretagne.chambagri.fr
- Finistère : anthony.charbonnier@bretagne.chambagri.fr
- Ille-et-Vilaine et Morbihan : anne.courtois@bretagne.chambagri.fr

Nicolas Morel, éleveur-méthaniseur en Ille-et-Vilaine

PRODUIRE ET UTILISER DU BIOCARBURANT À LA FERME

« Avec mon frère Laurent, nous recherchons l'autonomie énergétique sur notre exploitation, et tout naturellement nous avons voulu utiliser notre biométhane comme carburant à la ferme. Une petite partie du gaz produit est compressée au niveau d'une station de bioGNV sur site qui alimente un tracteur New-Holland T6.180 et 2 utilitaires. Le gaz est comprimé dans une bonbonne d'une capacité de 140 kg à 300 bars. Le réservoir du tracteur situé à l'avant du véhicule contient 52 kg de gaz. »

Il n'existe qu'un seul modèle de tracteur fonctionnant au bioGNV sur le marché et ce carburant n'est pas adapté à tous les types de matériels. Toutefois, une dizaine de méthaniseurs en France ont déjà opté pour une station de bioGNV à la ferme. Si la plupart visent l'autoconsommation, certains envisagent aussi de fournir du biocarburant hors de l'exploitation. Cela permet d'amortir plus facilement

les installations et renforce les liens au territoire. Le moteur au gaz est plus simple, plus propre et plus silencieux. Toutefois, pour une même autonomie, le réservoir prend 4 fois plus de place qu'un réservoir diesel. L'autonomie est d'environ 5 heures en travaux intensifs

et 8 heures en travaux plus légers. Si le coût du tracteur est 20 % plus cher, le coût du carburant est 20 à 30 % inférieur à celui du diesel.

Hervé Gorius

Herve.gorius@bretagne.chambagri.fr



+ POUR EN SAVOIR PLUS

« Les frères Morel à fond dans le bioGNV »

Gaz-mobilité.fr

Stéphane Eugène, Lycée agricole de Bréhoulou, Fouesnant (29)

L'ASSOCIATION LUPIN BLEU-ORGE DE PRINTEMPS

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Les essais font partie du programme du groupe Dephy ferme Centre/Sud-Finistère. Stéphane Eugène, responsable de l'exploitation du Lycée agricole de Bréhoulou, explique comment l'association lupin bleu-orge de printemps s'est mise en place sur la ferme. « Avec les Chambres d'agriculture, nous avons testé la culture du lupin en 2015, dans le cadre d'essais menés dans le groupe Dephy pour le projet Securiprot. Nous avons commencé par le lupin blanc puis à la suite d'une comparaison sur la ferme, nous sommes passés au lupin bleu plus tolérant aux maladies, au cycle court et présentant une meilleure couverture du sol. C'est aussi avec les Chambres que nous avons essayé de l'associer avec de l'orge de printemps – 180 kg/ha de lupin pour 40 kg/ha d'orge

— dont le cycle est compatible avec celui du lupin bleu. Cette association contribue à garder la culture propre et de limiter l'IFT herbicide entre 1 et 1,3 tout en limitant la pression d'adventice et sans compromettre le rendement de 30 q/ha en 2023. Le mélange récolté, où le lupin est majoritaire, est valorisé par les laitières. Avec des valeurs de MAT de 35 %, cette production réduit un peu la dépendance en protéine sur l'exploitation. »

Olivier Laborde-Debat

olivier.labordedebat@bretagne.chambagri.fr



ALLER PLUS LOIN

Ensemble, ils osent l'agroécologie

<https://collectifs-agroecologie.fr/regions/bretagne/>



VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER
L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

Rejoignez-nous !



Nous recrutons
des hommes et des femmes
Conseillers, Chargés d'études
Chargés de mission en agronomie,
élevage, entreprise installation...
et aussi des fonctions ressources

**Ici
nous cultivons
plus d'un métier !**



recrutement@bretagne.chambagri.fr

bretagne.chambres-agriculture.fr
rubrique nous rejoindre

Mon#Métier Ma#Passion

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

AGRICULTURE DE PRÉCISION

**Piloter
votre fertilisation
avec
mes satimages**

- Blé : optimiser les apports de fin de cycle pour combiner rendement et qualité
- Colza : déterminer précisément les besoins de vos colzas
- Toutes cultures : valoriser vos intrants grâce à la répartition de doses

**CHAMBRES
D'AGRICULTURE
BRETAGNE**

VOTRE CONTACT :
Anaïs CHARMEAU
Centre de services MesParcelles,
02.23.05.10.44
mesparcelles.bretagne@chambagri.fr

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Roger Hérisset
Rédacteur en chef
Chargé de mission
de diffusion et transfert
le-mag@
bretagne.chambagri.fr



Anne Audoin
Chargée de mission
agriculture biologique
anne.audoin@
bretagne.chambagri.fr

page
28



Claire Caraës
Chargée d'études
en production laitière AB
claire.caraes@
bretagne.chambagri.fr

page
22



Audrey Collet
Chargée de développement
MesParcelles
audrey.collet@
bretagne.chambagri.fr

page
20



Anne Courtois
Chargée d'études politiques
réglementaires
environnementales
anne.courtois@
bretagne.chambagri.fr

page
32



Caroline Denechau
Conseillère d'entreprise
caroline.denechau@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Caroline Depoudent
Chargée d'études et de
conseil économie, sociologie,
système
caroline.depoudent@
bretagne.chambagri.fr

page
26



Perrine Desaint
Chargée de mission filières
alimentaires Pays de Lorient
perrine.desaint@
bretagne.chambagri.fr

dossier



Sidonie Dozoul
Chargée de mission
alimentation
sidonie.dozoul@
bretagne.chambagri.fr

dossier



Céline Favé
Conseillère et chargée
d'études production laitière
celine.fave@
bretagne.chambagri.fr

page
24



Pierre Fily
Conseiller énergie
photovoltaïque
pierre.fily@
bretagne.chambagri.fr

page
31



Isabelle Gore-Chapel
Chargée de mission
territoires
isabelle.gorechapel@
bretagne.chambagri.fr

dossier



Hervé Gorius
Chargé d'études énergie-
climat et méthanisation
herve.gorius@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Véronique Hamon
Juriste
veronique.hamon@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Arnaud Haye
Chargé de mission
économie-emploi
arnaud.haye@
bretagne.chambagri.fr

page
10



Agnès Jouin
Conseillère entreprise,
animatrice Agri Médiation
agnes.jouin@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Olivier Laborde-Debat
Ingénieur réseau
Dephy Ferme
olivier.labordedebat@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Philippe Lannuzel
Chargé d'études et de conseil
protection des cultures
et biodiversité
philippe.lannuzel@
bretagne.chambagri.fr

page
18



Pascal Le Cœur
Station de Trévarez
pascal.lecoeur@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Julien Ligneau
Chargé de mission
alimentation
julien.ligneau@
bretagne.chambagri.fr

dossier



Colette Quatrevaux
Conseillère en agriculture
biologique
colette.quatrevaux@
bretagne.chambagri.fr

page
5



Aurélie Richard
Animatrice Rés'Agri 29
aurelie.richard@
bretagne.chambagri.fr

page
5



Julie Rio
Chargée de mission
alimentation
julie.rio@
bretagne.chambagri.fr

dossier



Marion Ruch
Chargée d'études
systèmes travail volaille
marion.ruch@
bretagne.chambagri.fr

page
27



Stéphane Sourdon
Coordinateur
PAT Bretagne Centre
stephane.sourdon@
bretagne.chambagri.fr

dossier



Audrey Thomas
Conseillère circuits
courts agritourisme
audrey.thomas@
bretagne.chambagri.fr

page
8



Mickaël Trémel
Conseiller circuits
courts agritourisme
mickael.tremel@
bretagne.chambagri.fr

page
6

RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 17 NOVEMBRE pour le prochain numéro du mag !



Quinzaine de L'INSTALLATION & DE LA TRANSMISSION

▶ en Bretagne du 21 novembre au 1^{er} décembre 2023

réseau
transmission
en agriculture
BRETAGNE
0810 90 29 35
transmission-en-agriculture.com



Crédit photo : Gregam Pix Fixe

- Porteurs de projet en recherche d'exploitation ou d'associé(e),
- Agriculteurs en réflexion sur leur transmission

>> **Webconférence**, le mardi 21 novembre (13h15 à 14h),

Les nouvelles réglementations des transferts fonciers en Bretagne

>> **4 rendez-vous en présentiel**,

Transmission : les exploitations agricoles changent, les agriculteurs aussi !

Échanges
Témoignages
Expertise

• jeudi 23 novembre
Hanvec (29)

• vendredi 24 novembre
Grâces (22)

• jeudi 30 novembre
Châteaubourg (35)

• vendredi 1^{er} décembre
St Allouestre (56)

Plus d'informations :

www.transmission-en-agriculture.com

▶ Inscription **OBLIGATOIRE** (site web ou téléphone) : Anne DUGUE 06 30 69 56 14 ou Emmanuelle TREMEL 07 88 34 56 19

